



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 56205

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés que rencontrent les hôpitaux psychiatriques en France. Le double assassinat commis à l'intérieur du centre hospitalier des Pyrénées d'une infirmière et d'une aide-soignante ne fait qu'amplifier le malaise ressenti par l'ensemble des professionnels. En effet, le nombre d'infirmiers et de psychiatres ne cesse de diminuer, alors que la demande de soins, au contraire, est de plus en plus forte. Les files d'attente s'allongent et les tensions dans la prise en charge des patients les plus difficiles se multiplient. La psychiatrie publique assiste à la fois à une crise démographique et budgétaire qui entraîne des fermetures de lits. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56205

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 724